L'IMPARTIAL

FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

Un an.....$1.00
Six mois.....50
Trois mois.....25

Les abonnements sont payables d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arrérages.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL
Tignish, Ile du Pri nce Edouad.

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi 21 Mai

Nos Ecoles Francaises

Ce n'est qu'aujourd'hui que nous pouvons remplir l'engagement que nous avions fait de donner en français le rapport de M. l'inspecteur Blanchard. Qu'on aille pas attribuer ce délai à aucune mauvaise volonté de notre part. C'est la grippe qui est responsable du délai.

En passant nous ne saurions nous empêcher de signaler ce que dit M. Blanchard à l'endroit des écoles acadiennes qui sont dirigées par des maîtres anglais.

Voici ce qu'il dit :— Il y a de nos écoles qui font très peu de progrès, pour la raison que les enfants qui sont tous français sont sous la direction de maîtres ou maîtresses anglais qui ne parlent que l'anglais. Que c'est vrai cela. C'est ce que maintient l'IMPARTIAL depuis 1893.

NOS DEPUTES FEDERAUX

Nous sommes certain que nos lecteurs liront avec intérêt le discours de M. Lefurgey, sur le bill de rédistribution, dont ils trouveront la dernière partie dans nos colonnes aujourd'hui.

Au prochain numéro, nous commencerons le discours que M. Hackett a prononcé sur le budget.

NOTRE LANGUE

L'Evangéline parlant de la convention des instituteurs français qui a eu lieu dernièrement à Weymouth dit :

"Tandis que nos instituteurs se réunissent en session spéciale pour discuter ensemble en vue de perfectionner leur système par l'expérience d'un chacun, on apprend d'autre part que, lors d'une visite aux écoles d'un certain district français, un inspecteur qui a la surveillance d'écoles françaisses se serait permis de conseiller à une institutrice d'angliciser les noms français sur le registre de son école. Mary au lieu de Marie, John au lieu de Jean, Porter pour Pothier, etc. etc. Voilà une rumeur. Mais fût-elle réellement fondée, que pourrions-nous penser d'un tel conseil émanant d'un inspecteur qui a charge de surveiller l'enseignement dans un territoire français ? Dans une autre visite, ce même phénomène intellectuel conseillera probablement l'anglicisation des noms de famille. Alors s'en sera du propre."

C'est toujours le vieux truc quand on veut nous angliciser. A nous d'être en garde contre ces malotrus qui voudraient nous faire perdre notre langue maternelle, parce qu'ils ont perdu la leur.

Hackett et Lefurgey

L'autre jour, à la chambre des Communes, MM. Hackett et Lefurgey ont sollicité avec instance le gouvernement sur la nécessité qui existe d'aviser aux propres moyens d'obtenir un meilleur service d'hiver entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme. Au cours de son discours M. Lefurgey a fait remarquer que si les affaires étaient bien dirigées le service d'hiver pourrait être maintenu d'une manière satisfaisante. Un tunnel, dit-il, résoudrait le problème, et avec un surplus tel que l'annonce le gouvernement, a-t-il ajouté, le projet est praticable. L'argent s'en va au Nord-Ouest, en abondance, tandis que l'Est est négligé. Assurément, dit le député de Prince-Est, il y a quelque chosede louche chez ceux qui ont l'administration des affaires en mains.

Questions par M. Hackett

1. Le ministre des Travaux Publics a-t-il reçu la plainte suivante formulée contre le capitaine W. S. Larkin, du dragueur à vapeur *Prince Eward* :

"A l'honorable J. I. Tarte,
"Ministre des Travaux publics,
"Ottawa.

"CHER MONSIEUR,—J'ai été employé pendant les derniers cinq ans pour faire la manœuvre sur le dragueur *Prince Edward*, qui est sous la direction du capitaine W. S. Larkin, d'Alberton, en cette province. De même que quelques autres membres de l'équipage, j'ai des plaintes à faire contre la conduite du capitaine Larkin, qui est répréhensible pour les faits suivants :—

"1. Il y a eu fréquemment à bord du désordre causé par des abus de boisson et le capitaine lui-même a souvent donné la preuve qu'il avait trop bu, et quelquefois sa conduite a été violente.

"2. Son langage était fréquemment blasphématoire et obscène, et il a très souvent blessé les sentiments religieux de quelques-uns des membres de l'équipage.

"Pour les raisons ci-dessus et pour d'autres dont je ne vous ferai pas part aujourd'hui, la vie à bord du dragueur est devenue si insupportable que tout pauvre que je suis, je n'ai pas pu m'y soumettre plus longtemps. Je puis endurer beaucoup, mais je ne puis servir plus longtemps sous le capitaine Larkin. S'il est continué dans son emploi, cela fera grandement tort au parti libéral, dont mes amis et moi avons été les fermes soutiens depuis longtemps, et en éloignera un bon nombre qui n'aiment pas à voir des hommes comme le capitaine Larkin occuper des postes importants.

"Croyez-moi, bien respectueusement, votre, etc.

FRED W. LLEWEELYN
"Murray-Harbour-North, 1902"

3. Le ministre a-t-il ordonné une enquête sur ses faits ? Si non, pourquoi ?—HANSARD

Farm for Sale

I will sell at public auction in front of l'IMPARTIAL OFFICE, at 10 o'clock in the forenoon, on Saturday, May 23rd., the farm of the late Sylvain Arsenault (Clem).

Terms made known at sale.

F. J. BUOTE
Executor

Le Cardinal Vaughan

Des nouvelles de Rome en date du 18, disent que le cardinal Vaughan était alors à l'article de la mort.

LA TOMBE

A St. Norbert de Kent, N. B., le 8 mai, Mlle. Mélina Boucher, fille de M. Placide Boucher, à l'âge de 17 ans, rendait son âme à son Créateur, après avoir reçu tous les sacrements que notre Sainte Mère l'Eglise accorde à ses enfants à l'heure de la mort.

Elle a enduré d'atroces souffrances avec une grande résignation à la volonté de Dieu. Elle appartenait à la société du St. Rosaire et à l'Apostolat de la Prière.

Parents et amis priez pour le repos de son âme.

Elle est la troisième fille dans la famille qui est morte depuis le 30 décembre 1902.

R. I. P.

Rapport Annuel des Ecoles Acadiennes

PAR M. JOSEPH BLANCHARD, INSPECTEUR

Alex. Anderson, Ecr., LL. D.,
Surintendant de l'Education.

Monsieur :—

J'ai l'honneur de vous soumettre mon deuxième Rapport des Ecoles Acadiennes de cette province.

J'ai visité pendant l'année, toutes les écoles qui sont sous ma surveillance, et je suis heureux de pouvoir constater que, en général, j'ai trouvé que le travail qui s'est opéré pendant l'année a été couronné de succès.

Il a été fait beaucoup pendant l'année qui vient de s'écouler, tendant à l'amélioration de la propreté de l'école, etc. Les nouvelles maisons d'école bâties à St. Philippe et Toronto, font honneur à ces districts. Les contribuables de Toronto ont fait preuve de beaucoup de zèle et de bon jugement. D'une chétive maison d'école qu'ils avaient jusqu'à l'année dernière, ils peuvent maintenant s'enorgueillir légitimement qu'ils ont une des plus belles maisons d'école de campagne de la province. L'école de St. Philippe est aussi bien finie et bien équipée. L'école de St. Augustin a été réparée et peinturée à l'intérieur. Les écoles de Roxbury et Doiron's Creek ont aussi subi des réparations qui étaient indispensables.

En beaucoup d'endroits les cours d'école ne sont pas encore renfermées et bien trop petites. C'est pitoyable de voir que, pour ces raisons, tous les efforts des instituteurs pour observer le jour des Arbres restent infructueux.

Je suis d'avis qu'on ne devrait observer la fête des arbres que dans les districts où les cours sont renfermées et tenues en bon ordre.

J'ai constaté qu'il a été fait de grands progrès dans la lecture et l'épellation depuis ma dernière visite ; mais il y a encore des instituteurs qui manifestent beaucoup trop d'indifférence sous ce rapport. Je remarque que ceux qui entreprennent trop d'ouvrage à la fois, s'exposent à ne pas donner toute la justice désirable à leurs élèves. Les instituteurs ne doivent pas oublier qu'il n'y a que ce qu'ils enseignent à fond qui est réellement de valeur à leurs élèves.

L'arithmétique pratique est beaucoup plus enseignée qu'autrefois et les instituteurs sont généralement de l'avis que le livre de textes est à peu près inutile aux classes qui ne sont pas encore rendues au quatrième grade. Avec le livre de textes en main, l'élève même le plus intelligent ne se fait aucun scrupule d'arranger les chiffres de manière à ce qu'il puisse trouver sa réponse, et s'il lui est permis de continuer dans cette voie, il se fait un tort irréparable dans cette partie de ses études. Que les instituteurs se servent du tableau noir comme le livre de textes des enfants ; qu'ils voient à ce que chaque enfant fasse son propre ouvrage, et on s'apercevra bientôt que c'est le moyen le plus profitable et le plus agréable d'enseigner l'arithmétique.

L'extrait qui suit tiré du *Canadian Teacher* du 1er. décembre 1902, vaut la peine d'être reproduit :—

L'esprit comme le corps devient plus fort par l'exercice, et le meilleur, le plus profitable exercice est celui que l'enfant retire de son propre travail. Le maître commet une grande injustice envers l'élève en faisant ce travail pour lui. Le plus que fera l'élève pour lui-même, le plus grand succès aura-t-il réalisé, et la discipline la plus excellente acquise. Aussi bien pourrions-nous nous attendre à voir un enfant qui est constamment porté dans les bras de sa mère, grandir fort, physiquement, que de voir l'élève devenir fort, intellectuellement, en recevant l'aide continue du maître. C'est ce que fait pour lui-même l'enfant qui fortifie ses facultés intellectuelles qui le préparent pour ses travaux subséquents.

Cependant on ne doit pas permettre à l'élève de perdre son temps à lutter contre des difficultés qui sont au-dessus de ses forces. L'élève ne devrait pas obtenir d'aide en tout ce qu'il peut faire lui-même, mais c'est chose vaine et inutile de lui permettre de perdre son temps à résoudre des problèmes qui lui sont incompréhensibles. Aussitôt que le maître s'est aperçu que l'enfant est incapable de surmonter une difficulté, c'est alors le temps propice de le diriger de manière à ce qu'il n'arrête pas dans sa marche, en lui procurant les moyens qui puissent le faire arriver à la victoire ?

Ce qui précède est non seulement vrai pour ce qui se rapporte à l'arithmétique, mais encore à aucune partie du travail du maître. Il n'est pas rare que l'on trouve, surtout chez les jeunes instituteurs, l'habitude d'aider leurs élèves à résoudre des problèmes que ceux-ci n'ont pas même essayer d'approfondir. Les exercices en composition devraient être retouchés par l'élève après avoir été corrigés une première fois pas le maître. C'est alors que l'élève a à penser pour lui-même et le fruit de ses efforts est rarement oublié,

Quoique je ne puisse dire que le progrès ait été général, je suis très satisfait du succès obtenu dans plusieurs écoles, sous le rapport de la composition française. Il serait bon que les maîtres dévouassent autant de temps que possible à la composition anglaise et française. Il n'est pas nécessaire d'attendre jusqu'à ce qu'un enfant soit avancé dans ses classes pour lui faire faire quelques courtes compositions. Un bon nombre d'enfants quittent l'école, n'étant encore qu'au troisième grade et même pas jusque là, et pendant le temps qu'ils ont assisté à l'école, s'ils ont été négligés sous le rapport de la composition ; le résultat est que, après être sortis de l'école, ils se trouvent incapables d'écrire même la moindre correspondance. Que l'on donne plus de temps à la composition au risque même que d'autres sujets moins importants en souffrent.

Dans les districts où tous ou presque tous les enfants sont français, les parents devraient faire attention autant que possible de n'engager que des maîtres qui possèdent bien les langues française et anglaise. Il y a quelques unes de nos écoles où il se fait très peu de progrès, pour la raison que les enfants qui fréquentent ces écoles sont tous français et que les maîtres qui en ont la direction ne savent que l'anglais. Imaginez-vous un maître qui est ignorant du français, et des enfants qui ne connaissent très peu ou pas d'anglais du tout, et vous pouvez aisément vous former une idée des progrès qui peuvent y être opérés.

Néanmoins, il y a quelques maîtres anglais qui, ayant obtenu quelque connaissance de la langue française, réussissent assez bien dans l'enseignement du français.

Ici, M. l'inspecteur donne un compte rendu de la dernière convention des instituteurs français de la province qui a été tenue à Tignish les quatre et cinq septembre. Comme nous avons déjà rapporté cette convention dans tous ses détails, nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'en parler ici. (Voir L'IMPARTIAL du 16 octobre 1903).

Les exercices en Dictées ne devraient pas être écrits sur l'ardoise comme on le fait ordinairement, mais sur des cahiers exprès, et ces exercices devraient être écrits de nouveau lorsque les erreurs sont nombreuses. Un tel procédé produira un effet durable chez l'enfant, tandis qu'en même temps c'est un exercice pratique.

Les instituteurs ne sont peut-être assez exigeants dans ce qui à rapports à la propreté de leurs élèves. La propreté et la bonne discipline doivent aller ensemble, pour la raison que, quand on apprend à l'enfant à se tenir propre et soigné, il apprend vite à se respecter lui-même, et ne fait que ce qui convient à un élève.

Je donnerais l'avis suivant aux instituteurs :—

N'ayez pas trop recours à vos livres de textes.

Ne donnez pas à vos élèves plus d'ouvrage qu'ils seront capables d'en faire comme il faut.

Faites parler vos élèves d'une voix distincte quand ils lisent, épellent ou répondent à vos questions.

Servez-vous librement du tableau noir lorsque vous enseignez l'arithmétique ou la grammaire.

Rendez aussi agréable que possible aux petits le séjour à l'école ; vous constaterez une assiduité régulière pour votre récompense.

Invitez les commissaires et les autres parents à venir souvent visiter votre école ; vous trouverez que c'est un des meilleurs moyens de créer chez eux de l'intérêt pour votre ouvrage.

Abonnez-vous à quelque revue sur l'éducation.

Permettez-moi d'exprimer encore mes sincères remerciements aux instituteurs et aux Acadiens par toute la province pour leur bienveillance envers moi pendant mes visites.

J'ai l'honneur d'être
Monsieur
Votre Obéissant Serviteur
JOSEPH BLANCHARD
Inspecteur des
Ecoles Acadiennes

Abram's Village
18 Fév. 1903

Les Artisans a la salle Ste. Marie

Tel qu'annoncé, les Artisans ont eu, mardi soir le 19, à la salle Ste. Marie, leur assemblée régulière à laquelle assistait un nombreux auditoire.

Le programme suivant fut exécuté :—

1 Assemblée régulière des Artisans.
2 Orgue et violon—M. L. S. Poirier et son fils Joseph.
3 Discours—Rev. P. C. Gauthier, D. D.
4 Solo—Mme. J. B. Gaudet.
5 Solo—M. Joseph J. Chiasson.
6 "La Sapristi," monologue—M. J. B. Gaudet.
7 Solo, instrumental,—Mme. J. B. Gaudet.
8 Solo—M. J. B. Gaudet.
9 Violons et Orgue—MM. Sylvain F. Buote, L. S. Poirier et son fils Joseph.
10 Choeur—"Les Artisans".
11 Dieu Sauve le roi.

Mlle. Minnie Richard, organiste de la paroisse, tenait l'orgue et se distingua d'une manière toute particulière par l'harmonie des sons qu'elle sut faire ressortir dans ses accompagnements.

Nous n'entreprendrons pas de particulariser. Qu'il suffise de dire que tous ceux qui ont pris une part active à nous procurer une si agréable soirée se sont acquittés honorablement et méritent les plus hautes félicitations.

A la fin de la séance des discours d'appréciations furent prononcés par plusieurs personnes de l'auditoire.

Somme toute, la soirée de mardi en a été une d'agrément, de plaisir et d'instruction utile, et nous espérons que les Artisans nous favoriseront encore d'une autre soirée dans un prochain avenir.

Mont-Carmel, Ile du Prince Edouard

Jeudi soir de la semaine dernière, le Rév. Père Burke, Grand député de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle, a visité Mont-Carmel et a examiné la succursale 343 A. C. B. M.,. Un grand nombre de membres étaient présents. Le Grand Député présidait, et quand il annonça, *now business*, M. Emmanuel Arsenault s'avança et d'une voix claire et sonore lut la belle adresse qui suit :—

Au Révérend A. E. Burke,
Grand Député de la A. C. B. M.,
pour la province de l'Ile du Prince Edouard.

Révérend Cher Monsieur,

C'est avec les plus vifs sentiments de cordialité et de fraternité que les membres de la succursale 343. A. C. B. M. du Canada vous souhaitent une chaleureuse bienvenue ce soir. Deux ans se sont écoulés depuis que nous avions le plaisir de recevoir votre visite officielle ici, et les incidents de cette visite sont aujourd'hui et seront à jamais gravés dans notre mémoire. C'était le 25 mars 1901 que les liens d'union et d'amour fraternel furent affermis dans cette paroisse—liens au moyens desquels nous avons appris à apprécier les besoins mutuels et réciproques que nous nous devons les uns les autres. Ici, tous les cœurs battent à l'unisson pour l'avancement et les intérêts de l'association. Donc c'est avec avidité que nous vous attendons parmi nous. L'association A. C. B. M. est bien goûtée ici, et avec raison, puisqu'elle nous enseigne la foi, l'espérance, l'amour, la loyauté à notre devoir et une dévotion où l'égoïsme n'a aucun accès.

Les services immenses que vous avez rendus en organisant, dirigeant et surveillant les différentes branches de l'Association resteront comme un monument érigé à votre mémoire. Le succès dont est couronnée l'Association dans cette province, rend témoignage de l'ardeur, de l'enthousiasme que vous y avez mis et l'influence que vous exercez. Nous sommes donc certains que votre visite actuelle produira encore les plus heureux résultats parmi nous. Bienvenue, M. le Grand Député, bienvenue encore une fois, et qu'il plaise à Dieu de vous conserver encore longtemps pour présider à l'association A. C. B. M.

Signée au nom de la succursale 343, A. C. B. M., du Canada.

Le Père Burke répondit à cette magnifique adresse de la manière éloquente qu'on lui connait. Il exprima sa grande satisfaction de voir que la succursale de Mont-Carmel faisait de si rapides progrès sous tous les rapports, et il encouragea tous à continuer leurs efforts pour le bien et l'avancement de la société.

Le Rev. P. P. Arsenault, curé de la paroisse, exprima le vif plaisir qu'il éprouvait en recevant la visite officielle du Grand Député.

MM. Jean J. Gallant, président ; les deux vice-présidents, M. Bruno Martin et autres adressèrent aussi des paroles de félicitations.

Après l'assemblée régulière le Père Arsenault convoquait une assemblée publique dans la salle paroissiale.

Là encore le Père Burke parla des avantages de la A. C. B. M. Il fut suivi de M. J. F. Arsenault, M. L. A. et le Père Arsenault. Un grand nombre de nos jeunes gens, désirant devenir membres, donnèrent leurs noms au secrétaire.

La A. C. B. M. est florissante à Mont-Carmel.

K.

La Question Sociale

Si la charité régnait partout dans les coeurs, selon l'ideal chrétien, il y aurait sans doute encore des pauvres et des riches, mais tout froissement entre les classes aurait disparu. Nous n'atteindrons jamais cet idéal, mais dans l'intérêt commun, tous doivent travailler à s'en approcher. Celui-là n'avait pas tort qui disait : La question sociale est avant tout, une question morale. Il faut faire l'éducation du coeur des riches et des pauvres, afin qu'ils se rencontrent dans une entente cordiale, afin que l'ouvrier ait un salaire raisonnable et le patron un profit raisonnable.

Mais si la question sociale est une question morale, il y a certains journaux qui la traitent d'une façon fort immorale. Est-ce scélératesse ou est-ce inconscience ? Au lieu de chercher à hâter le rapprochement entre les classes, ils soufflent au contraire, sur les passions du peuple, et les flattent avec une servilité répugnante.

Pour satisfaire de basses rancunes ou pour convertir en gros sous les applaudissements populaires, ils attaquent les bases mêmes de l'édifice social et sèment chez nous des germes dont l'éclosion trop rapide les fera peut-être pâ ir les premiers. Le socialisme et l'internationalisme nous rongeront toujours assez tôt.

Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est que les patrons se rendent aux justes demandes des ouvriers et que les ouvriers n'égorgent pas les patrons. L'existence de tous les hommes est faite de concessions mutuelles et de devoirs réciproques. Lorsqu'on est obligé de coucher deux dans le même lit, celui-là exagère qui veut tirer à lui toute la couverture.

ROBERT LE FORT.

Avez-vous vu nos Primes ?

Vous pouvez les avoir pour un dollar.